



HOUEMONT

Le Messenger **94**

publication à périodicité variable - Septembre 2008

houdemont.fr



DATES A RETENIR

- Balayage des rues
Vendredis 12 et 26 septembre , 10 et 24 octobre
- Distribution de compost
Jeudi 25 septembre
- Rendez-vous du Développement Durable
(thème isolation et énergie)
Jeudi 25 septembre - Mairie (18h00)
- Heure du conte
Samedi 4 octobre de 10h15 à 11h30
- Octobre Rose
Samedi 4 octobre
- Brioches de l'Amitié
Samedi 11 octobre

Dépôt légal n°629 - septembre 2008 - Mairie de Houdemont (03.83.56.21.22).

@mail : contact@mairie-houdemont.fr - Site Internet : <http://houdemont.fr>

Directrice de la Publication : Anne VALTON.

Commission de l'information : Clotilde COCHET, Brigitte MALGLAIVE, Daniel BIGEREL, Daniel MAGRON.

Mise en page : Isabelle DURAND

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2008

CLASSE DE DECOUVERTE NEIGE 2009

Le Conseil Municipal se prononce en faveur de l'organisation de la classe de découverte à la neige. 53 enfants (Classes de CM1 et CM2) sont concernés par ce séjour qui se tiendra du 5 au 16 janvier 2009.

Le Maire passera la convention avec A.E.C. (Association Educative Culturelle) organisatrice du séjour. Le devis pour le transport devra être établi.

En outre, il sera demandé à chaque famille concernée de communiquer à la Mairie ses revenus afin d'établir le barème.

Pour mémoire, le bilan financier de la classe de découverte à la neige de janvier 2008 (du 07 au 18 janvier 2008 à Saint-Jean-de-Sixt), pour 11 jours et 51 enfants (2 classes : CM1+CM2 et CM2) s'établit ainsi :

Dépenses		Recettes	
▪ Transports	2.730,00 €	▪ Participation des familles	14 391,40 €
▪ Frais de séjour	34.919,50 €		
▪ Indemnités aux enseignants	535,04 €		
Part familiale: 37,69 %			
Part communale : 62,31 %			

PERSONNEL COMMUNAL

A ENCADREMENT - CANTINE SCOLAIRE

La présence de 10 employés municipaux n'est pas suffisante pour assurer l'encadrement des écoliers à la cantine municipale (acheminement et surveillance). Pour des raisons de sécurité, le Conseil Municipal, au cours de sa séance du 22 octobre 2007, avait décidé de créer 3 emplois (adjoint d'animation de 2ème classe) pour la précédente année scolaire 2007/2008.

Le Conseil Municipal décide de reconduire ces 3 emplois d'adjoints d'animation à raison de 2h30 par jour d'école pour l'année scolaire 2008/2009 à compter du mardi 02 septembre 2008.

B ENCADREMENT - ETUDE SURVEILLEE

Pour la rentrée scolaire, il convient de mettre en place l'encadrement de l'étude surveillée organisée par la commune pour les élèves de l'école élémentaire. Le Maire est autorisé à créer 2 emplois d'adjoints d'animation à raison de 1h30 par jour d'école pour l'année scolaire 2008/2009, à compter du mardi 02 septembre 2008.

L'étude surveillée s'adresse aux élèves de l'école élémentaire du cours préparatoire au cours moyen 2ème année de 16h20 à 17h50. Actuellement 24 enfants sont inscrits. La participation financière des familles est de 26 € par mois pour les élèves permanents ou 3,05 € par séance pour les élèves occasionnels.

C PROLONGATION - CONTRAT A DUREE DETERMINEE

Pour palier les absences pour maladie de quelques membres du personnel communal d'une part et des besoins du service d'autre part, la Municipalité a eu recours à un contrat à durée déterminée de 3 mois - pour un emploi d'adjoint technique à compter du 1er juillet 2008.

Le Conseil Municipal décide de prolonger jusqu'au 31 décembre 2008 ce contrat qui arrive à échéance pour assurer l'accomplissement de toutes les tâches des services techniques

TORNADE DANS LA REGION DU NORD

De fortes précipitations et des vents très violents ont frappé dimanche 03 août 2008 vers 23h l'axe Maubeuge/Neuf-Mesnil/Hautmont/Boussières-sur-Sambre, sur une dizaine de kilomètres.

L'Association des Maires du Nord a décidé de s'associer à l'élan de solidarité en versant la somme de 5.000 € ; la préfecture du Nord a versé une aide de 300.000 €.

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention à l'Association des Maires du Nord de 500 €.

INFOS - DIVERS - INFOS

DE FIBRILLATEURS



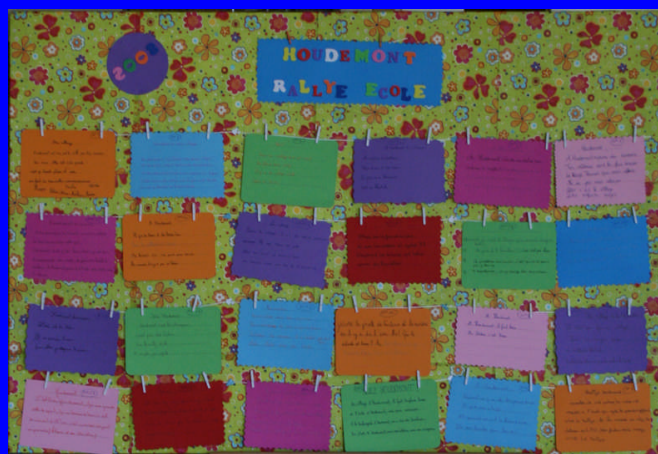
Les premières formations pour les bénévoles SVP (Sauveteurs Volontaires de Proximité) vont commencer courant septembre.

Il est toujours possible de participer au projet « GRAND NANCY DEFIB », il vous suffit de contacter la Mairie au 03 83 56 21 22 et proposer vos services.

Vous aussi, apprenez à sauver une vie

VIE SCOLAIRE

Vous pouvez toujours venir apprécier les poèmes composés par les enfants de l'école primaire. Ils sont toujours exposés dans le Hall d'accueil de la Mairie.



DEPISTER LE CANCER DU SEIN EST UN ACTE POUR LA VIE !



OCTOBRE ROSE

mois international
de dépistage
du cancer du sein

OCTOBRE ROSE

La mairie de HOUEMONT prendra pendant tout le mois d'**OCTOBRE** la couleur **ROSE** pour accompagner cette opération.

Un « café santé » sera organisé le samedi 4 octobre de 15h à 18h sous la forme d'un goûter intimiste au Foyer Gaston Lelièvre. Une rencontre entre femmes avec médecin et psychologue pour discuter du dépistage du cancer du sein sera proposée aux participantes.

• Dépister peut sauver !

- Une femme sur dix est susceptible de développer un cancer du sein au cours de sa vie.
- Plus le dépistage est précoce et plus les chances de guérison sont grandes.
- Ne restez pas sans vérifier, vous pouvez rapidement être rassurée.
- La mammographie est un contrôle rapide, simple, efficace et sans douleur.
- À partir de 50 ans il est conseillé de faire une mammographie tous les deux ans.
- Profitez du dépistage organisé de 50 à 74 ans, de sa gratuité et d'une double lecture réalisée.
- Avant 50 ans il faut se surveiller, parlez-en à votre médecin.
- Prenez le temps de vous occuper de vous, faites contrôler vos seins !

LES RENDEZ-VOUS DU DEVELOPPEMENT DURABLE.



Après le succès du premier rendez vous sur le thème de la récupération de l'eau de pluie, le prochain rendez-vous traitera d' « ENERGIE ET ISOLATION », il se déroulera à la Mairie de Houdeumont le 25 septembre à partir de 18h.

Cette réunion d'information ouverte à tous permettra de divulguer des conseils pour bien engager des travaux de rénovation d'un pavillon ou d'un appartement :

- Comment choisir ses matériaux d'isolation ?
- Quelles en sont les performances et les coûts ?
- Existe-t-il des matériaux naturels ?
- Quels gains et quel retour sur investissement ?

La réunion, sera animée par Jérôme KLEIN de l'Agence Locale de l'Energie du Grand Nancy.

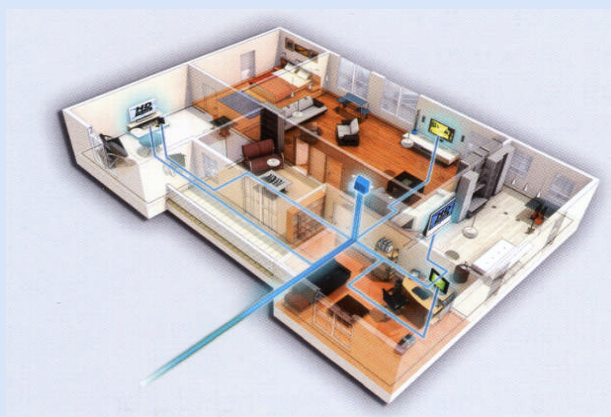


Réunion du 24/6/2008

TELEDISTRIBUTION

Les travaux de rénovation des réseaux de télédistribution viennent tout juste d'être terminés - 2/3 des habitants de la commune sont concernés - .

Les nouveaux services (TV, Téléphonie, internet, Vidéo à la demande) sont désormais disponibles et courant octobre l'opérateur « NUMERICABLE » prévoit, pour les abonnés, une réunion de présentation des nouvelles options du câble rendues possibles grâce à l'amélioration des équipements et notamment au passage à la fibre optique

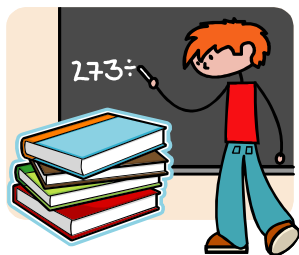


LES PETITS CHAPERONS ROUGES



La crèche « **LES PETITS CHAPERONS ROUGES** » dispose encore de quelques places pour la halte garderie jusqu'à fin décembre 2008. Pour les habitants de Houdeumont, se renseigner au 03 83 25 60 43.

LA RENTREE A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir la Bibliothèque Municipale, 2 allée Gaston Lelièvre. Vous trouverez, en rayon, un grand choix de livres, bandes dessinées, revues et documents pour tout âge et tout public.

Pour les passionnés d'histoire locale, le Cercle d'Etudes Locales met à votre disposition des revues et documents sur l'histoire du village de Houdemont et plus largement sur la Lorraine.

Les enfants bénéficient, eux aussi, d'un vaste choix, les livres peuvent être consultés sur place ou prêtés.

LES HEURES D'OUVERTURE

La bibliothèque est ouverte :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 16h00 à 18h00
- Jeudi de 16h00 à 19h00.



UNE GRANDE DIVERSITE

Chaque année le catalogue de la Bibliothèque Municipale (en ligne sur le site internet de la mairie de Houdemont) s'enrichit régulièrement, les titres non disponibles sur place peuvent être obtenus sur simple demande grâce au partenariat avec la Bibliothèque Départementale.

Coté multimédia, vous trouverez également CD et DVD :



toutes musiques, films, spectacles et documentaires. Les titres sont renouvelés chaque trimestre et sur demande, comme pour les livres, la bibliothèque peut vous obtenir un titre non présent en rayon.

Les CD et DVD vous seront prêtés pour la durée d'une semaine maximum. Les enfants de moins de 15 ans devront être accompagnés de leurs parents.

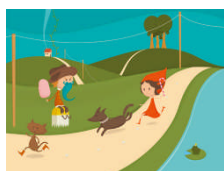
Tous les prêts sont gratuits.

NOUVEAU SERVICE

Depuis le printemps, la Bibliothèque Municipale propose aux personnes à mobilité réduite le portage à domicile, pour cela un simple appel téléphonique à la Bibliothèque au 03 83 56 21 22 aux heures d'ouvertures.

L'HEURE DU CONTE

Les rendez-vous « **Heure du Conte** » pour les enfants de 3 à 7 ans sont maintenus. Ils se tiendront le 1^{er} samedi de chaque mois en période scolaire. Pour la saison 2008/2009, nos conteuses accueilleront les enfants de 10h15 à 11h30. Premier rendez-vous le samedi 4 octobre



2008, les suivants sont fixés les samedis 8 novembre et 6 décembre.

Ces jours là, la Bibliothèque sera ouverte de 11h30 à 12h00 et les enfants pourront emprunter des livres.

1978 - Inauguration salle polyvalente à l'occasion des vœux du Maire.

Par délibération du 29 janvier 1976, le Conseil Municipal décidait la création d'une salle polyvalente en annexe de l'école maternelle sur le terrain réservé dans le cadre du lotissement des Epinettes.

Le 31 mai suivant, l'architecte est désigné et l'avant-projet qu'il proposa fut approuvé lors de la séance du Conseil du 26 juillet 1976.

Avec l'approbation du Préfet, les travaux purent débuter. Pour l'école, dès le 15 avril 1977 et pour la salle polyvalente le 15 juin 1977.

Quelques mois suffirent pour voir les bâtiments sortir de terre. L'école, de son côté, a ouvert ses portes le 14 novembre 1977 et le vendredi 3 janvier, à l'occasion de la présentation des vœux du Maire pour la nouvelle année, la salle a ouvert ses portes pour y accueillir sa première réunion officielle.

D'une capacité d'environ 250 personnes, pour une population à l'époque, de 1500 habitants, cette réalisation est un atout appréciable pour la commune et permettra l'organisation de nombreuses manifestations festives et culturelles.

1983 - La salle polyvalente accueille la cantine scolaire.

Le 8 septembre 1983 et à l'initiative de Madame Valton, alors adjointe aux Ecoles, la salle polyvalente accueille la cantine scolaire.

C'est dans une ambiance très détendue que 20 enfants pouvaient prendre leurs repas sous la surveillance de Jean-Loup Pionner, Madame Colas assurant le service.

Aujourd'hui la cantine scolaire est fréquentée régulièrement par environ 150 enfants.

2008 - 30 ans après...

Cet été, d'importants travaux de réfection de la toiture de la salle polyvalente ont été réalisés. A cette occasion et dans le cadre de la nouvelle stratégie du développement durable 2008-2011, l'isolation de la toiture a été renforcée.



VOTRE MESSENGER

N'oubliez pas que vous pouvez consulter tous les Messager depuis janvier 2001 sur le site : <http://houdemont.fr>